

# Rapport public Parcoursup session 2022

Université de la Nouvelle-Calédonie - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours parcours TREC 5 - LLCER Langues et cultures océaniques (133)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 24 décembre 2022.

| Formation d'affectation  | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université de la Nouvelle-Calédonie - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours parcours TREC 5 - LLCER Langues et cultures océaniques (133) | Jury par défaut | Tous les candidats | 400                        | 56                        | 56   | 56  |                       |                    |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

\* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

\* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

\* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

\* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

\* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

#### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

\* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

\* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

\* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

\* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

\* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Attendus locaux

Le parcours TREC 5 est une formation intensive, qui permet d'obtenir le diplôme national de licence en 5 semestres (2,5 ans).

Il est ainsi attendu des candidats dont le choix se porte sur cette formation qu'ils fassent la démonstration, à leur entrée dans la formation et tout au long du cursus, d'une grande capacité de travail et d'une grande autonomie, outre un intérêt marqué pour les disciplines enseignées.

Dans l'hypothèse où les candidats ne sont pas admis à s'inscrire dans le parcours TREC 5, ils se verront proposer une admission dans le parcours TREC 7 dans la même mention de licence.

Pour en savoir plus sur les parcours de licence TREC, [cliquez ici](#).

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Consultez la fiche descriptive de la formation depuis le site internet de l'UNC [cliquez ici](#)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux concernent non seulement les résultats académiques, mais aussi les disciplines générales comme les notes du français, de la philosophie, des langues (notamment en anglais et des langues kanak et/ou langues océaniques, si celles-ci y sont), des sciences sociales. La motivation et l'intérêt pour les langues et les cultures océaniques et la cohérence du projet sont également des éléments fondamentaux pris en compte dans l'examen du dossier.

Les acquis méthodologiques, le savoir-être, les engagements citoyens et les activités péri scolaires dans le domaine culturel et artistique et associatif s'ils sont mentionnés sont également des critères privilégiés dans l'examen des vœux.

La lettre de motivation est fondamentale pour l'examen des vœux, car elle permet de connaître le projet de formation et professionnel du candidat ou de la candidate. Par la rédaction de la lettre de motivation, il y a un premier aperçu des compétences académiques (comme la rédaction, la valorisation des connaissances et des compétences) du candidat et de la candidate.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les enseignements fondamentaux sont :

- les langues : les langues kanak (dont deux choix de langues à faire sur quatre proposées), l'anglais
- les sciences du langage : la linguistique, la sociolinguistique, la didactique
- les sciences humaines et sociales : l'anthropologie et la sociologie, l'archéologie et l'histoire
- la littérature : la littérature orale océanienne, la littérature du Pacifique
- les arts : arts océaniens, ethnomusicologie

Les sciences humaines sociales et les sciences du langage sont des enseignements à découvrir, ce qui demande une bonne capacité de réflexion et d'analyse et avoir la curiosité sur les questions sociétales.

Il est essentiel que le candidat ou la candidate explicite clairement son projet de formation dans une lettre de motivation et s'il/elle le souhaite, son projet professionnel. Il serait souhaitable que le candidat/la candidate mentionne s'il/si elle a suivi un parcours artistique, mentionne ses intérêts à la formation (cultures et langues océaniques : kanak) et valorise ses engagements ou ses activités péri scolaires : comme les actions culturelles, associatives, etc. Il est souhaitable également que le candidat/la candidate valorise ses expériences professionnelles notamment dans le domaine de l'enseignement.

La participation du candidat / de la candidate à des voyages d'études, à des échanges culturels (qui peut être au niveau associatif) ou à des stages linguistiques serait également privilégiée.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux                                  | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères  | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique   | Notes en langues : langues kanak (principalement) et anglais. | Suivi de l'option langues kanak                      | Notes de première et de terminale en langues : langues kanak et anglais ; Notes en langues (langues kanak et anglais) au baccalauréat (pour les bacheliers)                 | Très important                  |
|   | Notes en français et en philosophie                           |  | Notes de première en français et de terminale en philosophie ; Notes en français et en philosophie au baccalauréat (pour les bacheliers)                                    | Essentiel                       |
|   | Progression   |  | Moyennes générales du premier trimestre de première et du deuxième trimestre de terminale.  | Complémentaire                  |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Qualité rédactionnelle  | Orthographe et capacités argumentatives              | Appréciation générale du conseil de classe et des professeurs sur les bulletins de première et de terminale ; Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat | Important                       |
|   | Méthode de travail  |  | Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir   | Très important                  |



|   |   |   |   |                |
|---|---|---|---|----------------|
| Savoir-être   | Autonomie dans le travail               |   | Champ « Autonomie » de la fiche Avenir  | Important      |
|   | Implication                             | Capacité de s'investir dans le travail demandé et dans les projets  | Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale ; Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Motivation                              |   | Projet de formation motivé  | Important      |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement citoyen                      | Engagement lié aux langues océaniques, aux cultures océaniques et participation aux échanges linguistiques et culturels | Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir ; Rubrique « Activités et centres d'intérêt »                                   | Complémentaire |
|   | Engagement associatif                   | Engagement lié aux échanges culturels (de savoir-faire en milieu associatif)  | Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir ; Rubrique « Activités et centres d'intérêt »                                   | Complémentaire |
|   | Intérêt pour les arts                   |   | Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir ; Rubrique « Activités et centres d'intérêt »                                   | Complémentaire |
|   | Curiosité pour les questions sociétales |   | Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir ; Rubrique « Activités et centres d'intérêt »                                   | Complémentaire |

**Signature :**

Catherine RIS,  
Président de l'établissement Université de la Nouvelle-  
Calédonie